

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE COMMANDEMENT

La nomination du comte de Waldersée au commandement en chef des troupes internationales de Chine, ne va pas sans soulever quelques difficultés.

Une des premières questions qui se pose est celle de savoir si quelque puissance a demandé à l'Allemagne de se charger de la direction des opérations, ou si cette décision a été prise par l'empereur allemand seul.

La seconde, est de savoir si un corps expéditionnaire français, ayant son commandant en chef, peut être placé sous l'autorité d'un généralissime étranger.

La troisième, si le choix d'un feld-maréchal s'imposait, en d'autres termes quelle proportion l'Allemagne pense donner à l'expédition.

Il semble bien que la nomination du comte Waldersée ait été le fait de Guillaume II seul. Des adhésions sont venues, par la suite, de Nicolas, de François-Joseph, de Victor-Emmanuel, peut-être des Etats-Unis. Mais la France, ni l'Angleterre n'ont encore acquiescé. L'Allemagne prend donc sous son bonnet à nous fournir un généralissime. C'est un cadeau dont il faut la remercier, mais le moindre coin d'Alsace-Lorraine aurait mieux fait notre affaire.

Le général Voyron sera-t-il mis sous les ordres de Waldersée ? Un décret de 1844 le défend absolument. Première difficulté. Quelle sera en outre, la sanction des décisions de l'Etat-major, si les généraux refusent de les exécuter ? Cette sanction ne peut-être que morale, c'est-à-dire, en fait, inexistante. Le comte de Waldersée, qui débute par un impair, en s'entourant d'un état-major nombreux et exclusivement allemand, alors qu'il doit commander à des armées de toutes nations, sentira sans doute bien des épines dans sa couronne de roses. Il semble que le mieux eût été de s'entendre entre chancelleries, et de donner le commandement au maréchal japonais ; avec un état-major international. Les japonais ont les troupes les plus nombreuses ; leur proximité leur permet de se renforcer aisément et vite, c'est eux qui devraient avoir le commandement et, par suite, les responsabilités. Et même, on aurait dû les charger de cette opération de police, quitte à les indemniser en argent, de leurs peines, la campagne finie. Mais, l'Europe, malgré ses Congrès de Paix, n'en est pas encore venue à ce point que ses soldats renoncent bénévolement aux lauriers et aux avancements qu'ils espèrent, fussent-ils, pour cela, exposer quelques milliers de vies et faire couler des pleurs !

Mais, ce qui est plus grave, c'est, après l'allocation sauvage de Guillaume recommandant à ses troupes de ne pas faire de quartiers, la nomination d'un feld maréchal, là où un simple général aurait suffi. L'Angleterre n'a envoyé lord Roberts au Transvaal que lorsqu'assez d'hommes eurent été débarqués pour justifier sa haute direction. Semblablement l'Allemagne annonce qu'elle va renforcer le corps expéditionnaire, pour justifier le choix de Waldersée. Alors, ce n'est plus une simple démonstration militaire

en vue de protéger nos nationaux et d'assurer le respect des traités, c'est une guerre ! Est-ce là ce que nous voulons ? J'en doute fort, et je crois que peu de français seront heureux de voir les choses prendre cette tournure.

Il est vrai que Waldersée, qui n'est pas encore parti n'est pas encore arrivé et que Li Hung-Chang est déjà chargé de négocier la paix. Dans sept semaines, bien de l'eau aura passé sous les ponts de Peï-Ho, et à ce moment, il est possible que l'ordre soit rétabli ou sur le point de l'être. Souhaitons que M. Waldersée n'arrive que comme la moutarde après dîner ou, ce qui est plus militaire, comme les carabiniers d'Offenbach.

C. J.

EN CHINE

Le ministre des affaires étrangères a reçu le télégramme n° 1 chiffré de M. Pichon.

Ce télégramme relate les mesures des légations. Il est daté du 3 août : jusqu'à cette date, le gouvernement chinois n'avait pas permis de répondre en chiffres.

Le départ du général Voyron

Dimanche à cinq heures et demie, les soldats de la légion étrangère se sont embarqués à bord du *Melbourne*. Le *Polynésien* a pu prendre la mer, à 6 h. 1/2.

Les troupes avaient été embarquées dans l'après-midi. A cinq heures, le général Voyron montait à bord avec le général Bailoud et les officiers de son état-major. Une foule nombreuse refoulée du quai des Messageries à cause de la grève, s'était portée en masse compacte sur le quai Saint-Jean et sur la jetée. Les jardins du Pharo, notamment étaient noirs de monde. Au moment où le *Polynésien* franchit la passe, des applaudissements éclatèrent. Des hurrahs résonnèrent de la terre aux chants des soldats massés à l'arrière du navire. L'émotion est très grande. Le *Polynésien* s'éloigne aux cris prolongés de : « Vive la France ! »

Le Généralissime

L'*Indépendance belge* publie une dépêche de son correspondant de Londres disant qu'on assure positivement dans les milieux officiels anglais que l'Angleterre s'opposera à ce que le comte A. Waldersée établisse son quartier général à Shanghai. L'Angleterre exigerait de plus que l'autorité du maréchal Waldersée soit limitée aux seules troupes internationales, opérant dans le Petchili.

Au Transvaal

Les Opérations de Kitchener et Methuen

Lord Roberts télégraphie de Prétoria à la date du 11 août :

« Lord Kitchener est à Gatsrand, au sud du chemin de fer de Krugeradorp, à Potchiestroom. Il est en communication avec Methuen, qui se trouvait hier à Panibosch-Sproit à quelques milles au sud-ouest de lord Kitchener.

» Les Boërs se replient devant les troupes de lord Kitchener et de lord Methuen. Ce matin, de bonne heure, ils ont essayé de traverser la voie ferrée à la station de Wilderhet, et ils ont été attaqués par Smith Derrien.

» Le 9 août, Methuen a eu un engagement d'arrière-garde avec les Boërs, près de Buffelschoek, il a capturé six wagons et deux ambulances. »

INFORMATIONS

A Marseille

Le Président de la République, accompagné de MM. Waldeck-Rousseau, général André et Lanessan sont arrivés à Marseille, dimanche matin afin d'assister au départ des troupes expéditionnaires pour la Chine.

Le président de la République a prononcé un discours en remettant les drapeaux des régiments au général Voyron, commandant l'expédition.

L'enthousiasme de la foule était considérable.

M. Loubet a été chaleureusement acclamé.

Départ du Schah

Samedi matin à neuf heures, le Président de la République s'est rendu au palais des Souverains où il a pris le schah de Perse pour le conduire à la gare du Nord.

Sur tout le parcours, et notamment sur les grands boulevards, la foule a fait un chaleureux accueil à Mouzaffer-ed Dine.

A la gare du Nord, le schah a été salué par les ministres.

Au moment de monter dans le train qui le conduit à Ostende, le souverain a exprimé à M. Loubet ses plus chaleureux remerciements pour l'accueil qu'il avait reçu du gouvernement de la République et de la population parisienne.

A Ostende, le schah passera dix jours. De là il ira saluer le roi Léopold de Belgique et la reine Wilhelmine de Hollande.

Les vingt-huit jours des instituteurs

On communique aux journaux la lettre suivante que le président du comité de pétitionnement des instituteurs vient d'adresser au ministre de la guerre :

« Monsieur le ministre,

» Par lettre, en date du 27 juillet, vous avez bien voulu m'informer que vous aviez donné des ordres pour faire accorder dans la plus large mesure des ajournements aux instituteurs, classe 1890, qui en feraient la demande à l'autorité militaire. Celle-ci interprétant vos ordres d'une façon arbitraire a refusé le sursis pour les appels d'arrêt à un grand nombre d'instituteurs des classes 1889-90 ; particulièrement à ceux qui, usant d'un droit constitutionnel, ont signé notre pétition aux Chambres.

» Je vous serais très reconnaissant Monsieur le ministre, si vous vouliez bien donner des ordres pour faire cesser tout arbitraire en faisant accorder l'ajournement à tous les instituteurs des classes 1889-90 qui en ont adressé la demande à l'autorité militaire.

Veillez agréer, etc. »

Menaces au nouveau roi d'Italie

Le *Daily Mail* publie une dépêche de Rome ainsi conçue :

« Malgré les nombreuses arrestations d'anarchistes opérées à Rome, à Milan et à Turin, dans toutes les villes d'Italie de nombreux placards sont apposés glorifiant le crime de Bressi, et déclarant que bientôt le sang royal coulera encore.

» Chaque jour des lettres sont envoyées au nouveau roi, afin de l'aviser que bientôt il aura le même destin que son père.

» Il signor Rondani, député socialiste, rentré de Patterson il y a un mois, a été invité par le juge d'instruction chargé de l'affaire Bressi à venir témoigner dans son ca-

binet. Au lieu de se rendre à l'invitation du juge, le député a pris la fuite en Suisse. On l'accuse d'être le complice de Bressi. »

La Mission Blanchet

Une correspondance de Saint-Louis (Sénégal) au *Matin*, assure que les membres de la mission Blanchet sont encore en vie, et qu'ils sont retenus comme otages par Ahmed-Ould-Aïda, qui voudrait, avant de les laisser revenir à Saint-Louis, avoir des explications avec le gouvernement Français.

Un Contre-Torpilleur coulé

Plusieurs Victimes.

Une douloureuse nouvelle est parvenue au ministère de la marine.

Le contre-torpilleur *La Framée*, nouvellement entré à l'escadre, a coulé hier, au large du cap Saint-Vincent, à la suite d'une collision avec *Le Brennus*. Une partie seulement de l'équipage a pu être sauvée.

D'après le *Temps*, la collision entre *Le Brennus* et *La Framée* serait due à une erreur de manœuvre de *La Framée*, qui au commandement : « 20 degrés à gauche » de son chef, aurait exécuté : « 20 degrés à droite. »

D'après les premiers renseignements parvenus au ministère de la marine, c'est à une fausse manœuvre du commandant de *La Framée*, le lieutenant de vaisseau de Mauduit-Duplessix, qu'est dû le terrible accident : l'escadre marchait en ligne de file. Le commandant de *La Framée* donna l'ordre de forcer la vitesse et de mettre la barre à vingt degrés à gauche.

Dans ce mouvement *La Framée* vint s'écraser sur *Le Brennus*. L'équipage comprenait quatre officiers et cinquante quatre hommes. Il n'y a eu que quatorze sauvés. Tous les officiers sont morts.

L'état-major comprenait : le lieutenant de vaisseau de Mauduit-Duplessix, l'enseigne Epailard, qui sont morts ; quant à l'autre enseigne, M. Brisset, on ignore encore s'il était à bord où s'il devait seulement rejoindre *La Framée* à Toulon.

Le quatrième officier était un mécanicien principal de première classe dont on ne connaît pas encore le nom.

Piqueur indélicat

Le piqueur de sir Edmund Monson ambassadeur d'Angleterre, après avoir commis, au préjudice de son maître, des abus de confiance, dont le montant s'élève à une quinzaine de mille francs, s'était enfui avec une voiture et un cheval appartenant à l'ambassadeur. Arrêté à Chantilly, l'infidèle piqueur a été ramené à Paris et mis à la disposition de M. Schlumberger, juge d'instruction.

Un village enseveli sous la boue

A la suite d'un violent orage dans la Haute-UBaye, le torrent de la Courbe est sorti de son lit, emportant des blocs de rocher et une coulée de boue d'environ trente mètres de largeur. Cette coulée a envahi deux maisons de Saint-Ours, puis s'est précipitée au travers du village de Meyronnes. Les habitants se sont enfuis terrifiés.

La coulée de boue s'est répandue partout surmontant ou brisant tous les obstacles, enfonçant les portes des habitations et des granges, les remplissant jusqu'au plafond.

Les chasseurs du 30^e bataillon, sous le commandement du capitaine de Caurroy et les soldats de la batterie de Roche-la-Croix, sont accourus débayer la route et porter secours aux habitants. Puis le commandant du fort Mournoux a mis à la disposition du maire une centaine d'hommes qui ont travaillé à débayer les maisons.

Fleurs empoisonnées

Le *Temps* raconte le curieux fait que voici :

« Vendredi, une lettre signée de « M^{me} Julie Cezewinska » d'origine russe, parvenait à l'ambassade de Chine. Cette lettre fut ouverte par l'un des secrétaires de l'ambassade. Elle contenait quelques fleurs desséchées. Dès que l'enveloppe fut ouverte le secrétaire fut pris d'une syncope et de nausées, on lui prodigua des soins, et on informa le parquet qui vint à charger M. Fayolle, expert-chimiste, d'analyser les fleurs.

» Le docteur Legrain examinera l'état mental de M^{me} Cezewinska. »

Tableau de Mœurs

Ces jours-ci, à la Marsa, devait avoir lieu la pendaison d'Assouna-ben-Ali Djemma, condamné par le tribunal indigène pour avoir assassiné, près de Bizerte, un Arabe qui s'était livré sur lui à un attentat à la pudeur.

Le bey offrait 2,000 fr., et le père du condamné promit de donner dans quelques mois la même somme pour prix du sang à la famille de la victime. Celle-ci refusa, exigeant immédiatement les 4,000 fr.

Assouna fut donc amené, devant le bey, qui ne put, selon la loi coranique, qu'ordonner l'exécution. La famille de la victime partit au milieu des huées des assistants. Au moment où le condamné arrivait près de la potence et allait être livré au bourreau, la famille est revenue sur sa décision, et la peine a été commuée.

Condamnation à mort

La cour d'assises de Toulouse a jugé samedi Portes, qui, à Estadens, petite commune près de Saint Gaudens, assassina sa mère et son fils.

Portes a été condamné à la peine de mort. L'exécution devra avoir lieu sur une des places publiques de Saint-Gaudens, dans la forme prescrite par l'article 13 du code pénal réglant l'exécution des parricides, c'est-à-dire, que Portes sera conduit sur le lieu du supplice en chemise, nu-pieds et la tête recouverte d'un voile noir.

Prédictions pour 1901

Chaque année, à pareille époque, il se publie à Londres l'almanach d'un vieil astrologue nommé Père Moore.

L'année dernière, il faut lui rendre cette justice, il avait prédit pour cette année une série de grandes guerres, l'assassinat d'un monarque et une disette effroyable aux Indes, toutes prédictions qui, hélas! se sont vérifiées. Voici maintenant le bulletin de l'année 1901.

Par une sorte de coquetterie, le père Moore a tenu à préciser les mois où s'accompliront ces cataclysmes.

En janvier, il y aura une agitation politique effroyable en France et la République aura à subir un assaut dont elle triomphera.

En février et en mars, de graves événements s'accompliront en Extrême-Orient et l'Inde menacera de se soulever.

En mai, l'Irlande suivra l'exemple de l'Inde.

En juin, les anarchistes feront de nouveau parler d'eux et le jeune roi d'Espagne aura à se méfier d'ennemis politiques perfides.

Juillet sera le mot des catastrophes épouvantables. A travers tout le globe, ce ne seront que sinistres et cataclysmes. Les gens qui auraient l'intention de voyager ce mois-là feront sagement de rester chez eux.

En septembre, l'Inde se paiera sa petite famine habituelle, et en octobre les Derviches ne manqueront pas de s'agiter.

Le mois de novembre sera particulièrement curieux. Le royaume de Hollande prendra, paraît-il, une attitude diplomatique dangereuse et il faudra toute la subtilité diplomatique des chancelleries européennes pour empêcher un conflit d'éclater.

Enfin décembre verra, de ci de là, quelques insurrections, quelques révoltes et quelques grèves.

Une année bien remplie, somme toute, comme on voit.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 15 Août, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

Ecole nationale d'arts et métiers

Le jeune Aussel Jean, vient de subir avec succès les épreuves écrites du concours pour l'école des arts et métiers d'Aix.

Nouvelles militaires

Le 25 courant, le nouveau commandant du 17^e corps d'armée, le général Tisseyre, se rendra à Cahors pour y procéder à l'inspection générale du 7^e régiment d'infanterie.

Contributions indirectes

Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes, M. Faucher, commis principal à Sourdeval, (Manche), est nommé en la même qualité à Puy-l'Évêque, en remplacement de M. Puel, nommé à Lorèze (Tarn).

Perception

Par arrêté de M. le Préfet en date du 13 août, M. Lacroix Pierre-Paul, est nommé percepteur à Duravel en remplacement de M. Roussel, appelé à Vayrac.

Commission d'hygiène

La commission d'hygiène s'est réunie ce soir à 3 heures, dans une des salles de la Préfecture.

Elle a statué sur les affaires suivantes :
1^o Cimetière de Castel franc.
2^o Demande de transfert d'une école privée à Promilhanes.

Congrès d'assistance publique et d'hygiène de bienfaisance privée

De nombreux congrès se sont réunis à l'occasion de l'Exposition.

Un des plus importants par la nature de questions mises à son ordre du jour est sans contredit le *Congrès International de l'Assistance publique et de Bienfaisance privée*.

Nous croyons devoir signaler parmi les questions traitées par les membres de ce Congrès « les secours aux enfants légitimes » qui ont fait l'objet d'un rapport magistral de M. le docteur Rey.

Notre honorable député a demandé que les enfants légitimes reçoivent *obligatoirement* à l'avenir, les mêmes secours que les enfants naturels, et a indiqué les voies et moyens pour assurer ces secours. Il a fait ressortir que le législateur « allant en quelque sorte au plus pressé » selon l'expression de M. le docteur Thuillier, avait d'abord procuré l'assistance aux enfants trouvés, abandonnés, orphelins ainsi qu'aux enfants des filles mères.

Il avait espéré que les bureaux de bienfaisance et la charité privée, viendraient suffisamment en aide aux enfants légitimes privés de ressources.

C'était naturellement une illusion, aussi les conseils généraux et celui du Lot, un des premiers, avait créé des ressources spéciales pour ce genre d'infortunes, mais elles n'étaient pas obligatoires.

Le but de la proposition de M. Rey, est d'augmenter le nombre des enfants appelés à bénéficier du secours et d'en augmenter la quotité. Pour y arriver, s'inspirant des principes appliqués pour l'assistance médicale gratuite, il voudrait que cette assistance soit communale et que le département et l'Etat interviennent dans les mêmes proportions que pour l'assistance médicale.

Après une brillante discussion à laquelle a pris part M. le docteur Clary, il en est ressorties tous les avantages que les malheureux sont appelés à retirer du nouveau projet de loi. Les conclusions de M Rey ont été adoptées, la première à l'unanimité et les autres à la grande majorité des congressistes.

Il y a donc lieu d'espérer que le Parlement sanctionnera bientôt par un vote la généreuse proposition de M. Rey, qui sera, en effet, soumise très prochainement à l'approbation des Chambres.

Commission des bâtiments civils et scolaires

Lundi soir à 3 heures, la Commission des bâtiments civils et scolaires s'est réunie sous la présidence de M. Caviolle, vice-président du conseil de préfecture.

Elle a statué sur les affaires suivantes :

Ecoles

Gramat. — Saint-Chignes : approbation sous la réserve que la surface du préau qui paraît insuffisante sera agrandie et si c'était possible la favoriser du côté de l'Ouest.

Promilhanes : approbation sous la réserve que la consolidation des planches sera réalisée au moyen d'une poutre en fer placée perpendiculairement aux solives actuelles, de manière à réduire de moitié la partie des solives en bois. Une colonnette sous le milieu de la poutre en fer donnerait

une rigidité complète et qu'au 1^{er} étage une des fenêtres sera masquée pour que la cloison soit prolongée jusqu'au mur de façade.

La Commission exprime le désir que le projet ainsi modifié soit soumis à l'inspection académique avant d'être présentée au Conseil général.

Pradines. — Ecole de Labéraudie : approbation du projet.

Ecole de Berganty : approbation du projet tel qu'il est présenté.

Presbytères et églises

Chœur de l'église de Saint-Siméon à Gourdon : avis favorable.

Eglise d'Albiac : approbation du projet.

Restauration de l'église de Montet et Bouxal : approuvé.

Restauration de l'église de Cassagnes : avis favorable.

Restauration du presbytère de Saint-Géry : approuvé.

Restauration de l'église de Saint-Géry : avis favorable.

Construction d'un presbytère à Concorès : le Comité estime que la dépense peut être réduite à la suppression du couloir qui paraît inutile ce qui diminuerait la dépense du 1/3.

Exposition Universelle de 1900

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle s'est mise d'accord avec les Compagnies du Midi et de Paris à Lyon et la Méditerranée pour doubler, pendant la durée de l'Exposition Universelle de 1900, le délai de validité des Billets Aller et Retour ordinaires délivrés en vertu du tarif G. V. n^o 102, les gares de la Compagnie du Midi à destination de Paris, quai Austerlitz et quai d'Orsay, ou de Paris P.-L.-M sans que le délai doublé puisse excéder 16 jours.

En outre, cette validité exceptionnelle (validité ordinaire doublée) pourra être prolongée de la manière suivante :

- Billets valables :
12 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 3 jours.
- 15 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.
- 16 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.

Billets Aller et Retour établis via Bordeaux.

— Faculté de prolongation de 2 fois 5 jours.

Moyennant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Enfin, la durée de la validité des Billets d'Aller et Retour délivrés via Bordeaux sera augmentée de 24 heures quand elle expirera un Dimanche ou un jour de Fête et de 48 heures quand elle expirera un Dimanche suivi d'un jour de Fête ou un jour de Fête suivi d'un Dimanche.

Ces dispositions sont applicables aux billets délivrés à partir du 6 Août 1900.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 15 ET 19 AOÛT 1900

- | | |
|-----------------------|----------|
| Allegro militaire, | Strobl. |
| La Sirène, ouverture | Auber. |
| La Juive, fantaisie | Halevy. |
| Carmen, fantaisie | Bizet. |
| Rosée du matin, valse | Farbach. |

De 8 h. un quart à 9 h. et demie (*Allées Fénélon*)

Le concert du mercredi 15 août remplacera celui du jeudi 16

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 14 Août 1900

Publication de mariage

Gratias, Louis, employé de commerce et Delrien, Marie-Léa, s. p.

Arrondissement de Cahors

CONCOTS. — *Comice agricole.* — Dimanche a eu lieu à Concots le Comice agricole pour la race ovine des planteurs du Bas-Quercy.

Un grand nombre d'agriculteurs, de propriétaires avaient répondu à l'appel des organisateurs du Comice.

A 8 heures du matin, dès l'arrivée de M. Quercy professeur d'agriculture, l'installation est faite par M. Bach, instituteur, secrétaire du Comice.

Puis vers 9 heures, le jury formé, le concours commence.

Le jury est composé de MM. Quercy,

Carayol, propriétaire à Limogne, Loulmet, propriétaire à Trégous, Jouclas, propriétaire à Esclauzels, Bousquet, vétérinaire à Concots.

Les animaux exposés sont très beaux : on voit que les agriculteurs ont suivi et suivent les excellents conseils que ne cesse de leur donner le maître, M. Quercy.

Les béliers étaient remarquables : mais notamment, un d'entre eux était magnifique : malheureusement, il n'a pu prendre part au concours ayant déjà été primé l'année dernière.

Ce bélier était l'objet de l'admiration de tous.

Mais vers 11 heures 1/2 un mouvement se produit parmi les exposants, amateurs et curieux. M. Rey, député, arrive.

Immédiatement, M. le docteur Bach, maire de Concots, président du Comice agricole, accompagné de MM. Guilhem, maire de Lalbenque, Couderc conseiller d'arrondissement, et d'un grand nombre d'amis vont recevoir le député de la 1^{re} circonscription de Cahors.

A son tour, M. Rey examine les animaux exposés, puis se rend à l'hôtel où doit avoir lieu le banquet. 40 personnes y assistent ; à la table d'honneur sont assis :

MM. Rey, docteur, Bach, président du Comice, Guilhem et Couderc, vice-présidents, M. Quercy, puis les membres du jury. Des maires de communes avoisinantes, MM. Fraysse, d'Escamps, Croc, de Bouziès, et M. Bach, secrétaire du comice, instituteur. Durant le repas fort bien servi, qui a été fort goûté de tous les convives, la gaieté était des plus franches, des plus cordiales.

Au dessert, M. le docteur Bach, l'excellent maire de Concots se lève et prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Permettez-moi d'adresser tout d'abord mes remerciements à M. Rey, notre sympathique député, qui a bien voulu, malgré des affaires pressantes, venir présider notre concours. Il a voulu montrer par sa présence au milieu de nous le zèle infatigable qu'il apporte depuis si longtemps aux intérêts de l'agriculture et le plaisir qu'il éprouve en se mettant le plus souvent possible en contact avec ses électeurs qu'il reçoit donc le témoignage de notre vive gratitude.

M. de Verninac, le fondateur de notre Comice, a été, malgré sa bonne volonté absolument empêché de se rendre cette année au milieu de nous. Je crois être l'interprète de toutes les personnes présentes à ce banquet en manifestant le regret que nous cause son absence.

Messieurs, je suis heureux de pouvoir vous dire que notre Comice se trouve dans une situation très satisfaisante. Il est à remarquer que cette année, les exposants sont plus nombreux que les années précédentes. Cela prouve que les propriétaires comprennent de plus en plus l'intérêt qu'ils ont à perfectionner les races. Nous avons reçu du département une subvention de 100 fr. Il est certain que le gouvernement de la République ne restera pas en arrière et que grâce à l'intervention de nos représentants, il nous accordera pareille somme. Au moyen de la subvention du Conseil général, nous avons pu augmenter le montant de quelques prix. Lorsque nous aurons reçu la nouvelle subvention, nous pourrions augmenter encore le chiffre des récompenses et, s'il y a lieu créer de nouveaux prix. Comme vous le voyez, ces subventions sont distribuées dans l'intérêt de l'élevage. C'est donc à vous éleveurs de reconnaître les sacrifices qu'on fait pour vous en vous efforçant de produire des animaux de plus en plus parfaits. Vous pouvez compter sur notre concours pour vous aider de toutes nos forces dans l'accomplissement de cette tâche.

Dans quelques instants, M. le professeur d'agriculture va faire devant vous, la critique du concours. Avec sa longue expérience et sa grande compétence, il vous signalera les qualités et les défauts des animaux exposés.

Il vous donnera ensuite quelques conseils dont je vous engage vivement à tirer profit, car en les suivant, vous servirez vos propres intérêts et les intérêts de tous.

Je vous remercie, Messieurs, de vous être rendus en si grand nombre à ce banquet et je vous propose de porter un toast à notre député M. Rey.

Les paroles du docteur Bach ont été à maintes reprises couvertes d'applaudissements : les auditeurs manifestaient ainsi leur sympathie à l'excellent président du Comice, au bienveillant maire, au ferme républicain.

Après lui, M. Rey, prend la parole : il remercie les agriculteurs d'être venus en si grand nombre, et les félicite des résultats obtenus par eux pour l'amélioration des races ovines.

M. Rey parle ensuite du rôle de l'agriculteur, de ses devoirs, de ses charges, il montre « combien il est écrasé d'impôts, alors que le capitaliste ne paie rien. »

Il esquisse à grands traits les principales réformes nécessaires à l'amélioration du sort des campagnes, préconise les caisses d'assurance, quoique, dit-il avec raison, ce ne soit pas encore le dernier mot.

Fréquemment applaudi, M. Rey termine en remerciant la vaillante population de Concots et son maire de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

M. Quercy se lève à son tour et remercie les exposants d'être venus si nombreux, plus nombreux que l'année dernière : c'est preuve que ce comice obtient de plus en plus de succès.

L'heure des toasts est passée ; il est trois heures : on sort de la salle du banquet, et l'on se rend sur la place où doit avoir lieu la distribution des récompenses.

Une foule très nombreuse assiste à cette solennité, malgré la lourde chaleur, le soleil de plomb qui tombe, qui nous accable. M. Bach, donne la parole à M. Rey qui prononce un discours des plus éloquentes qu'écoutent avec la plus grande attention les agriculteurs, car M. Rey, avec une compétence que tout le monde se plaît à reconnaître, traite de l'agriculture, de l'amélioration des races de troupeaux.

Il obtient un réel succès auprès de la population de Concots.

M. Quercy à son tour fait la critique du concours, et donne aussi d'excellents conseils aux agriculteurs : puis il donne lecture du palmarès. A quatre heures la cérémonie est terminée, et la foule se disperse.

M. le docteur Bach, très obligeamment offre à tous les membres du Comice quelques rafraichissements.

En somme très belle fête, dont les résultats pour l'agriculture sont excellents à tous les points de vue.

Aussi avec les membres du Comice, nous applaudissons aux succès de dimanche, heureux d'avoir profité d'une bonne journée, heureux du bienveillant et sympathique accueil que nous avons reçu de tous.

Que M. le maire, en particulier, pour la gracieuse hospitalité qu'il nous a offerte, reçoive tous nos remerciements — remerciements auxquels a droit également le zélé et intelligent secrétaire du Comice, M. Bach.

Liste des prix

1^{re} CATÉGORIE
Agneaux

- 1^{er} prix. 30 fr. M. Lagarrigue à Camy.
 - 2^e — 25 fr. M. Fourès à Laloge.
 - 3^e — 20 fr. M. Andissac aux Lébratières.
 - 4^e — 15 fr. M. Loulmet André à Trégoux.
 - 5^e — 12 fr. M. Bouyssou René id.
 - 6^e — 10 fr. M. Oursival aux Lébratières.
 - 7^e — 8 fr. M. Pélissier à Limogne.
 - 8^e — 6 fr. M. Singlande à Limogne.
- Mention honorable à M. Aymard à Camy.

Agnelles (lots de 5 têtes)

- 1^{er} prix. 25 fr. M. Andissac aux Lébratières.
- 2^e — 20 fr. M. Fourès à Laloge.
- 3^e — 15 fr. M. Rames à Labouriette.
- 4^e — 12 fr. M. d'Armagnac à Couanac.
- 5^e — 10 fr. M. Lagarrigue à Camy.
- 6^e — 8 fr. M. Fraysse à Escamps.
- 7^e — 7 fr. M. Cagnac à Escamps.
- 8^e — 6 fr. M. Bach à la Métairie Rouge.

- 1^{er} mention honorable à M. Bonnac Philippe à Trégoux.
- 2^e mention honorable à M. Bach Emile à Varaire.

2^e CATÉGORIE

Antenais

- 1^{er} prix. 45 fr. M. Fourès à Laloge.
 - 2^e — 40 fr. M. Andissac aux Lébratières.
 - 3^e — 35 fr. M. Lagarrigue à Camy.
 - 4^e — 30 fr. M. Aymard à Camy.
 - 5^e — 25 fr. M. Singlande à Limogne.
 - 6^e — 20 fr. M. Guiral Joseph à Glaudis.
 - 7^e — 15 fr. M. Oursival id.
 - 8^e — 10 fr. M. Delpon à Bouziès.
- Mention honorable à M. Bouyssou à Trégoux.

Antenaises (lots de 5 têtes)

- 1^{er} prix. 30 fr. M. Fourès à Laloge.
 - 2^e — 25 fr. M. Cagnac à Escamps.
 - 3^e — 20 fr. M. Lagarrigue à Camy.
 - 4^e — 15 fr. M. Andissac aux Lébratières.
 - 5^e — 12 fr. M. Miquel à Concots.
 - 6^e — 10 fr. M. Bach Emile à Varaire.
 - 7^e — 8 fr. M. Fraysse à Escamps.
 - 8^e — 5 fr. M. Courdresses à Lalbenque.
- 1^{re} mention honorable, M. Planard à Concots.
2^e id. M. d'Armagnac à Couanac.

3^e CATÉGORIE

Mâles reproducteurs de 2 à 4 ans faits

- 1^{er} prix. 30 fr. M. Fourès à Laloge.
- 2^e — 25 fr. M. Lagarrigue à Camy.
- 3^e — 20 fr. M. Bach Emile à Varaire.
- 4^e — 15 fr. M. Fraysse à Escamps.
- 5^e — 12 fr. M. Aymard à Camy.
- 6^e — 10 fr. M. Couderc à St-Martin-Labouval.
- 7^e — 8 fr. M. Bonnac Philippe à Trégoux.
- 8^e — 5 fr. M. Courdresses à Lalbenque.

Brebis de 2 à 4 ans faits

- 1^{er} prix. 25 fr. M. Lagarrigue à Camy.
 - 2^e — 20 fr. M. Fourès à Laloge.
 - 3^e — 15 fr. M. Loulmet André à Trégoux.
 - 4^e — 12 fr. M. Bach Emile à Varaire.
 - 5^e — 10 fr. M. Lasfarguette à Crégols.
 - 6^e — 8 fr. M. Cagnac à Escamps.
 - 7^e — 6 fr. M. Fraysse à Escamps.
 - 8^e — 5 fr. M. d'Armagnac à Couanac.
- Mention honorable, M. Aymard à Camy.

Médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture à M. Fourès Eugène, à Laloge, pour l'ensemble de son exposition.

Médaille de bronze à M. Lagarrigue, à Camy, pour l'ensemble de ses lots.

ESPÈRE. — Dissolution d'un Comice agricole. — Par arrêté préfectoral en date du 10 août courant, le Comice agricole du canton nord de Cahors, dont le siège est à Espère, est dissous.

M. Lacosse, ancien avoué à Cahors, est délégué à l'effet de procéder à la liquidation de l'Association. Il est chargé de se faire remettre tous les fonds, registres, matériel, en un mot, tous documents appartenant à l'Association.

M. le maire d'Espère est chargé, en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution de cet arrêté.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Comice agricole. — Concours de 1900. — Ce concours aura lieu le samedi 15 septembre, à Puy-l'Évêque, et la distribution des récompenses le dimanche 16 décembre.

Subvention accordée par le Conseil général, 200 fr.
Subventions accordées par le ministre de

l'agriculture, au nom du gouvernement de la République, concours général, 400 fr. et une médaille d'or.

Une médaille de vermeil grand module, une médaille d'argent grand module et une médaille de bronze accordées par la Société des agriculteurs de France.

Une médaille d'argent et deux médailles de bronze accordées par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

Des primes seront décernées à la culture en général, aux animaux reproducteurs et non reproducteurs, aux animaux de basse-cour, aux produits agricoles, aux vins de un à dix ans, aux instruments agricoles.

Les inscriptions seront reçues pour toutes les branches du concours (en dehors du concours pour la culture en général) au secrétariat du Comice, chez M. Teuriol, à Puy-l'Évêque, jusqu'au 1^{er} septembre inclusivement. Les propriétaires désireux de concourir pour les primes à la culture en général, tenue générale de la ferme et culture des champs, doivent se faire inscrire avant le 15 août, terme de rigueur.

Arrondissement de Figeac

SOUSCEYRAC. — Perception. — M. Degane, expéditionnaire à la Cour des comptes, est nommé percepteur de Sousceyrac (4^e classe), par permutation avec M. De Jarry de Bouffemont.

SAINT-CERÉ. — Hospice. — La commission administrative de l'hospice s'est réunie jeudi dernier, sous la présidence de M. Murat.

L'assemblée a décidé la vente de l'immeuble Paramelle, situé au faubourg de Lolière, au prix de 15.000 fr. Une partie de cette somme servira à payer le jardin et la maison attenante à l'hospice, récemment acquis et le surplus sera placé en rentes sur l'Etat 3 0/0.

M. le Président communique une lettre de M. le député de Figeac, qui fait savoir qu'une subvention de 20.000 fr. est accordée par le ministre de l'intérieur à l'hospice de notre ville, pour l'aider à exécuter les travaux d'agrandissement projetés. M. Vival fait espérer que, dans le courant de décembre, une subvention plus élevée que celle-ci sera allouée.

SAINT-LAURENT-LES-TOURS. — Incendie. — Samedi 11 courant, un incendie a détruit une gerbière, estimée environ 400 fr., dont le propriétaire était un nommé Pédamon. Ce sinistre est attribué à la malveillance.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — Un orage a éclaté encore sur le canton de Labastide-Murat, le 7 courant à 5 h. du soir. Le tonnerre a grondé fortement une grande partie de la nuit, mais le vent a dissipé la pluie.

Cependant, le temps est plus frais. Enfin, les moissons se finissent : et encore quelques jours et la besogne sera faite. Le dépiquage va commencer.

BULLETIN FINANCIER

Bien que les affaires ne soient pas très actives, ce qui du reste est tout naturel à cette époque de l'année, la tenue des cours est plutôt satisfaisante.

Le 3 0/0 est à 100.37 et le 3 0/0 à 102. Les sociétés de crédit sont fermes, le Crédit Foncier à 660, le Comptoir National d'Escompte à 591, le Crédit Lyonnais à 1066, et la Société Générale à 609.

Le Suez se traite à 3460. Les fonds étrangers sont bien tenus.

En dehors des valeurs mobilières, il existe encore d'autres genres de placements financiers. S'il est du devoir des parents de venir en aide à leurs enfants, ceux-ci doivent aider à leurs parents quand l'âge ou les infirmités rendent le repos nécessaire. L'assurance du service répond à cette obligation. Un fils de 30 ans qui veut au cas où son père âgé de 60 ans lui survivrait lui assurer le paiement de 10.000 fr. devra verser une prime annuelle de 167 fr.

La Nationale Vie tient tous les renseignements nécessaires à la disposition des intéressés soit à Paris, soit dans les Agences établies dans tous les arrondissements de France.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant jugement du 10 août 1900, le Tribunal de commerce de Cahors a déclaré en état de faillite le sieur Jules RAJADE, sellier-bourrelier, domicilié à Cahors, boulevard Gambetta ;

Ordonné l'apposition des scellés. Nommé M. Galaup, juge-commissaire, et M. Paul Sers, syndic provisoire.

Pour extrait :
Le greffier,
A. POULYEREL.



CONSULTATION GRATUITE

Que ceux qui souffrent d'une maladie quelconque n'hésitent pas à demander une consultation gratuite au Directeur de la Médecine Nouvelle, l'établissement médical le plus considérable de France (17^e année). La Médecine Nouvelle supprime les drogues qui abîment l'estomac et par les traitements vitalistes externes, elle guérit radicalement la neurasthénie, la paralysie, le rhumatisme, la goutte, l'asthme, la bronchite chronique, le diabète, les maladies de l'estomac, du foie, des reins, de la peau, les tumeurs, les cancers, la surdité, etc. Le journal la Médecine Nouvelle Illustrée est envoyé gratuitement pendant deux mois. Adresser les demandes de journaux et de consultations à l'Hôtel de la Médecine Nouvelle, 19, rue de Lisbonne, Paris.

Eviter les contrefaçons
**CHOCOLAT
MENIER**
Exiger le véritable nom

LES
CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXVI

LONGTEMPS JE VOUS AI ETÉ FIDÈLE MAINTENANT
JE NE LE SUIS PLUS

Maman désirerait bien vous voir venir passer votre temps avec nous au parloir, au lieu de rester à vous ennuyer toute seule.

Mme Stanford ne répondit rien à cette proposition ; mais l'expression maussade de sa physionomie augmenta encore.

La jeune personne finit de mettre le couvert et allait se retirer lorsque la voix de Mme Stanford l'arrêta.

— Si M. Stanford n'est pas arrivé dans une demi-heure vous monterez le dîner.

Au moment où elle finissait, le bébé rouge s'éveilla en criant à pleins poumons.

La jeune mère se leva avec un soupir d'impatience, prit l'enfant dans ses bras et s'assit près du berceau pour le calmer et le rendormir.

Mais il était agité ; il continua à se plaindre et refusa absolument de dormir.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! cria Rose avec colère, et le secouant violemment. Quel

affreux tourment tu es ! Que tout est triste et misérable ici !

Elle le berça en chantonnant un air mélancolique, jusqu'à ce que l'enfant, exténué, s'endormit enfin en pleurant tout bas dans les bras de sa mère.

A ce moment, la porte s'ouvrit une seconde fois et l'alerte jeune fille entra avec le premier sevice.

Mme Stanford replaça son premier-né dans son berceau et s'assit seule devant la table solitaire.

Elle mangea peu ; jamais encore elle n'avait eu moins d'appétit.

Elle repoussa les plats avec dégoût, alla reprendre sa berceuse, et tomba dans une décourageante rêverie.

Elle pensait au Canada et à sa vie heureuse au château de Danton.

Il y avait à peine un an, elle avait donné le monde pour l'amour, et elle trouvait qu'elle avait fait une bonne affaire...

Et maintenant !

Les jeunes rêves d'amour ne sont pas toujours aussi splendides quand ils viennent à être mis en pratique.

Les rêves s'étaient évanouis en onze mois dans la pauvreté, les privations, la maladie, le chagrin ; il ne lui restait qu'un mari indifférent et un enfant qui criait.

Comme elle avait été heureuse jeune fille dans sa maison du Canada.

La vie était alors un long été dans lequel, couverte de soie et de bijoux, elle était une des reines des abeilles de la grande ruche

humaine.

La soie et les bijoux était depuis longtemps chez le prêteur sur gages, et maintenant elle était seule, installée dans une triste maison meublée, se nourrissant de mets grossiers, dormant sur des matelas durs, malade et isolée, ayant pour toute récréation les cris incessants de cet enfant maussade.

Oh ! qu'il y avait longtemps qu'elle avait été brillante, belle, heureuse, libre !

Au moins un siècle !

Elle soupira amèrement en pensant au passé, au passé qui ne reviendrait plus.

— Oh ! quelle folle j'ai été, se dit-elle en éclatant en sanglots. Si j'avais épousé Jules La Touche comme je serais heureuse ! Il m'aimait, le pauvre garçon, il me serait resté fidèle et j'aurais été riche, heureuse, honorée !

Maintenant je suis pauvre, malade, délaissée, méprisée. Je voudrais être morte !

Tandis que Mme Stanford se nourrissait de ces sombres réflexions, les lentes heures passaient.

Le bébé dormait, par miracle, et l'horloge de l'église voisine sonna, l'une après l'autre, les heures ; dix heures : onze heures... minuit !

Stanford n'apparaissait toujours pas ; mais ceci n'était pas nouveau.

A minuit, Rose ferma la porte à clef et se jeta toute habillée sur le lit d'une chambre voisine et finit par tomber dans un lourd sommeil.

Elle dormait si profondément qu'elle n'entendit, vers trois heures du matin, une clef

tourner dans la serrure, ni le pas indécis d'un homme résonner sur le parquet.

La lampe qui brûlait encore sur la table permettait à Reginald Stanford de voir où il était, autrement de sérieux accidents auraient pu se produire, car Stanford n'était pas très solide sur ses jambes et chancelait en marchant comme si le salon eût été le pont d'un navire secoué par la tempête.

— Probablement, elle est couchée, murmura-t-il dans un hoquet. Faisons attention de ne pas l'éveiller : elle ferait un vacarme de diable ! Je n'ai pas bu, mais je ne tiens pas à l'éveiller.

Stanford parvint à traverser le salon et à trouver la chambre de sa femme.

Il hochait la tête en la voyant endormie, et, après s'être vainement efforcé de retirer ses bottes, il s'étendit tout botté et tout habillé sur le divan du salon, et deux minutes après il dormait comme un loir.

Il était tard, le lendemain matin, lorsque l'heureux couple se réveilla.

Vers neuf heures, le vague sentiment que l'on faisait du bruit quelque part fit soulever le mari ; mais il lui fallut un certain temps pour dissiper le brouillard qu'engendre trop souvent dans la tête une trop libérale absorption de champagne rosé, et, lorsqu'il eût réussi, il comprit que le bruit ne venait pas de son rêve, mais que quelqu'un frappait à la porte.

Encore étourdi, Stanford traversa l'appartement pour ouvrir la porte et laisser entrer la jeune personne qui leur apportait leurs repas.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LE DERNIER SERVICE DU ROI

Les chevaux s'acquittaient bien de leur besogne, leur jeunesse et leur feu s'étaient réveillés ; ils n'avaient pas besoin d'être stimulés par l'éperon et ils s'avançaient tous deux côte à côte à travers la brume grisâtre de l'aube et au premier éclat du soleil levant.

Sur la terre dure et desséchée, sur la mousse chargée de la rosée de la nuit, sur les bords gazonnés du grand chemin, sur la poussière sèche et blanche des routes grand-ducales, leurs fers résonnaient avec un bruit sourd, que ne répétait pas l'écho, que n'arrêtaient pas les cris des poursuivants, et ils obéissaient à l'appel fait à leur énergie avec vaillance et bonne volonté.

Leur course rapide les entraînait très loin ; heureusement, ils connaissaient bien le pays ; tantôt à travers l'obscurité de la nuit, tantôt à la lueur de l'aube naissante.

De grands rochers couronnés de sapins passaient près d'eux comme un rêve ; des rocs en saillies, couverts du feuillage de l'été, dispa-

raissaient devant leurs yeux comme des ombres confuses ; les masses grisâtres de bâtiments monastiques dont les horloges sonnaient lentement les heures, s'élevaient devant eux pour disparaître au même instant ; des terres ensemencées de blé jaunissant prêt pour la faucille ; des champs de lin destiné au rouet, des vergers chargés de fruits ; des toits de granges noirs perdus dans des nids de feuillage ; des villages situés sur leurs montagnes comme des joujoux allemands tenus dans le creux d'une main protectrice ; des masses de forêts qui étendaient leur immensité sombre et silencieuse comme la tombe ; la ligne argentée et brillante d'un cours d'eau sortant d'un défilé de rochers... tout cela passait près d'eux couvert de la teinte grise de l'aurore, sous le voile blanc des brumes parfumées, au sein du calme du sommeil et de la paix.

Ils passaient devant eux, qui cherchaient à sauver plus que la vie et qui fuyaient avec la rapidité du vent.

— Mes ennemis et les siens sont cause que je lui ai fait défaut aujourd'hui, — pensait le Roi-de-la-Forêt, en allongeant encore son pas vigoureux. — Mais je l'aime bien et je veux le sauver.

Et, en effet, la brave bête le sauvait. L'herbe était si douce et si courte, qu'il avait bien envie de s'arrêter pour en prendre une bouchée ; les ruisseaux étaient si clairs et si limpides qu'il eût eu bien envie de s'arrêter pour boire ; une force renouvelée et une jeunesse ravivée remplissaient de leur feu ses veines généreuses ; il aurait aimé à se jeter

sur ce gazon moussu, à se rouler sur le thym et les lichens pour se réjouir de ce retour de ses forces.

Mais il n'aurait pas voulu pour rien au monde céder à aucune de ces envies ; il continuait son chemin par amour pour son maître et il s'efforçait de penser, tout en courant, que ce n'était qu'un jeu à côté d'une course au clocher pour gagner un vase d'argent ou le sourire d'une belle dame, comme lui et son cavalier en avaient si souvent fourni et si souvent gagné, pendant les heures joyeuses de tant d'après-midi d'hiver, bien loin, là-bas, dans les comtés d'Angleterre.

Il tournait les yeux vers la jument brune, et elle tournait les siens vers lui ; ils étaient bons amis à l'écurie et se comprenaient alors.

— Si j'étais ce que j'étais hier, elle ne courrait pas comme cela avec moi. — pensait le Roi.

Mais tous deux faisaient de leur mieux ensemble, et il était trop courtois chevalier et trop bon gentilhomme pour être jaloux de Nacre-de-Perle, pendant qu'ils couraient côte à côte aux premières lueurs de l'aurore : n'entendant d'autre bruit dans l'air, outre le claquement de leurs fers, que le fracas bruyant des roues d'un moulin, le bruit éloigné de la hache d'un bûcheron, ou le tintement de la cloche d'un couvent.

Ils coururent ainsi longtemps, laissant derrière eux, mille sur mille, lieue sur lieue, jusqu'au moment où les étoiles s'effacèrent devant la clarté du soleil et que les grands sapins sortirent de l'ombre.

Soit que ses poursuivants fussent découragés ou distancés, on n'entendait plus ni clameurs ni cris derrière eux ; rien ne les avait arrêtés pendant leur course et la campagne silencieuse conservait le calme du matin avant que le travail et l'activité soit réveillés.

Tout était extrêmement paisible, extrêmement solitaire, et l'écho du galop des chevaux semblait répercuté par cette solitude, cette immobilité et cet assoupissement.

A mesure que la lumière du jour devenait plus claire, le visage de Cecil apparaissait pâle comme la mort ; il galopait à travers la brume, comme un homme traqué dont la tête est mise à prix, mais il était toujours calme et résolu ; rien de son attitude ne révélait le désir de rester en arrière.

Ils avaient fait à peu près la valeur de vingt milles anglaises au moment où les cloches d'un village sonnèrent six heures.

C'était le seul groupe de bâtiments près duquel ils se fussent aventurés pendant leur fuite, les fenêtres plombées s'ouvrirent à la hâte et à grand bruit et des têtes de femmes se montrèrent lorsque le bruit des fers de chevaux fit jaillir des étincelles des pavés.

Quelques cris s'élevèrent ; un bourgeois les appela pour leur demander quelle était leur mission ; ils traversèrent la rue avec la rapidité de l'éclair et disparurent presque sans avoir été aperçus.

Une lieue plus loin se trouvait un vallon boisé, sombre et silencieux, un ruisseau y murmurait sous l'ombre touffue des iris et des plantes d'eau entrecroisées. (A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

LE VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine
journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, au, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconque à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 ^{fr} 14
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 13
De 201 à 300 — — — — — — — — —	0 11
De 301 à 600 — — — — — — — — —	0 08
De 601 à 700 — — — — — — — — —	0 07
De 701 à 800 — — — — — — — — —	0 05
De 801 à 1000 — — — — — — — — —	0 04
Au delà de 1000 — — — — — — — — —	0 03

2^o Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 ^{fr} 11
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 09
De 201 à 500 — — — — — — — — —	0 08
De 501 à 600 — — — — — — — — —	0 06
De 601 à 700 — — — — — — — — —	0 05
De 701 à 900 — — — — — — — — —	0 03
Au delà de 900 — — — — — — — — —	0 02

Les Batteuses, Faucheuses, Locomobiles, Machines à battre, Moissonneuses, Presses à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Bordeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÈMES CI-APRÈS

1^o Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 150 kilom., par kilom.....	0 ^{fr} 08
De 151 à 200 — — — — — en sus	0 07
De 201 à 500 — — — — — — — — —	0 04
De 501 à 800 — — — — — — — — —	0 025
Au delà de 800 — — — — — — — — —	0 01

2^o Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 50 kilom., par kilom.....	0 ^{fr} 085
De 51 à 200 — — — — — en sus	0 06
De 201 à 300 — — — — — — — — —	0 03
De 301 à 400 — — — — — — — — —	0 04
De 401 à 500 — — — — — — — — —	0 03
De 501 à 700 — — — — — — — — —	0 05
Au delà de 700 — — — — — — — — —	0 011

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.

Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.

Bibliographie

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE
JOURNAL DES DEMOISELLES

14, rue Drouot, Paris

Edition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Un an : Paris, 12 fr. ; départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiants aux tra-

vaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Soixante-sept années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS :

1^o 48 pages de texte : Instruction, Littérature, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc. ; 2^o Un Album de 8 pages in-4^o ; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins ; 3^o Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés ; 4^o Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an ; 5^o Un Modèle de tapisseries coloriées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

LES AUTRES ANNEXES POUR 1900 SERONT :

Travaux variés sur étoffe : Sac à lorgnette, Fond de plateau ; Ornaments d'église ; Chasuble, Pale ; Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour. — Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Pyrogravure coloriée. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA
MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

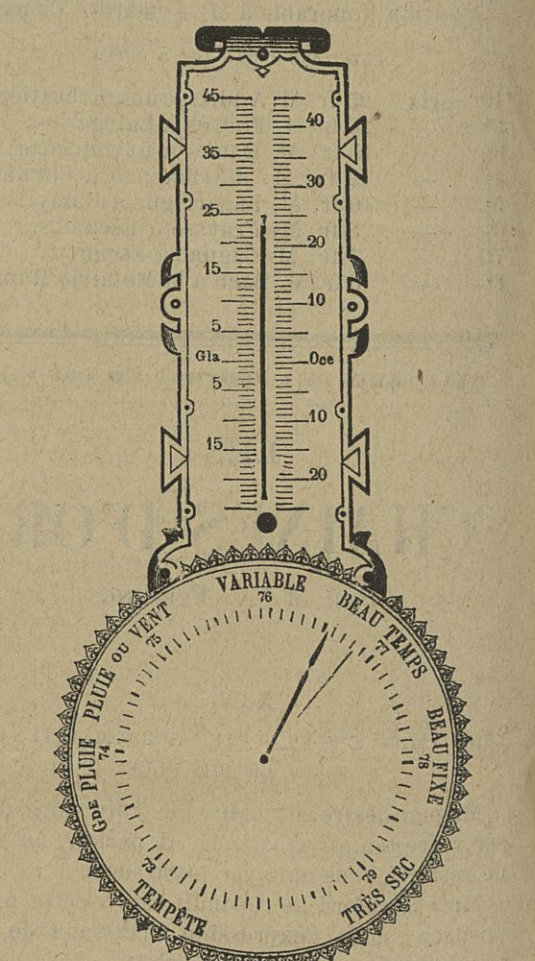
Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND
FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : 15.
Id. maxima de la veille : 33.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.